



COM

Bulletin d'information n° 4

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecoms@fo-com.com

SPÉCIAL ÉLECTION

Édito

L'équipe FO Equant France se veut responsable afin d'éviter tout dogmatisme. Nous prônons la négociation qui seule nous garantit des droits et nous nous engageons à vous informer régulièrement et le plus complètement possible.

Nous serons à votre écoute au moyen d'un sondage annuel que nous organiserons chaque printemps.

Comme annoncé dans notre profession de foi, voici le second des trois bulletins « spécial élection ».

Nous traiterons dans ce bulletin deux questions importantes : Loisirs & Social et les Conditions de travail.

N'hésitez pas à poser vos questions aux candidats FO Equant France.

Loisirs & Social

Pour plus de liberté, plus d'égalité et plus de solidarité.

Chacun d'entre nous doit faire face à une charge de travail très importante. Nous héritons d'objectifs toujours plus difficiles à atteindre pour un niveau de reconnaissance très insatisfaisant, notamment en terme de salaires. Dans ce contexte, les loisirs et les vacances – *mais également le recours à des services ménagers* – prennent une importance majeure.

Ces préoccupations nous concernent tous ! FO Equant France veut tenir compte de la diversité des contraintes vécus par les uns et les autres. Nous revendiquons donc une forte amélioration du mode de fonctionnement du Comité d'Entreprise pour que chacun d'entre nous puisse bénéficier de plus d'équité, de simplicité et de transparence.

Ensemble, plus proches, plus forts

PRINCIPE n° 1 = L'ÉQUITÉ :

FO Equant France exige que 100 % des salariés bénéficient de prestations et que la totalité du budget soit distribué chaque année.

Aujourd'hui, 50 % d'entre nous ne bénéficient pas de certaines prestations. Pourtant les sommes allouées au Comité d'Entreprise sont assises sur les salaires de tous les salariés de notre entreprise.

Aujourd'hui, plus de 30 % du budget global n'a pas été attribué ! Ce qui veut dire que les prestations 2007 octroyées aux salariés n'ont pas engagé la totalité du budget ou qu'il n'a pas été répondu aux attentes des uns et des autres.

1 FO Equant France veut mettre en place un dispositif équitable : chacun sera bénéficiaire d'une « valeur fixe » et minimum de prestations.

Cette valeur minimum sera conséquente et équivalente pour tous. **Nous proposons que, selon les années¹, cette part fixe soit équivalente au minimum à 30 % et au maximum à 50 % du budget global, soit un équivalent de 300 à 500 euros par personne aujourd'hui.**

Nous avons bien entendu ce que proposent certains, nous comparant à un établissement secondaire de France Télécom. Mais nous voulons vous dévoiler deux chiffres qui vous feront bien comprendre, qu'en l'espèce, il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes. Le budget du CE d'Équant France est de 1 500 000 euros, ce qui n'a donc rien à voir avec le budget du Service de Communication Entreprise (SCE) de France Télécom qui est d'un montant de 5 500 000 euros ! Nos marges de manœuvre financières sont totalement incomparables.

Nos propositions tiennent compte des dysfonctionnements actuels, de nos marges de manœuvre et des principes que vous souhaitez nous voir porter. En plus de cette « valeur fixe », nous proposons d'octroyer une « valeur variable » de prestations.

2 Chacun pourra également bénéficier d'une « valeur variable » de prestations en fonction des contraintes privées ou professionnelles auxquelles il doit faire face.

Cette « valeur variable » sera versée en fonction d'un certain nombre de contraintes. FO Equant France souhaite prendre en compte les contraintes relatives au niveau du pouvoir d'achat du foyer, au nombre d'enfants ou de parents à charge, et au handicap (*que ce soit celui du salarié, de son conjoint ou de l'une des personnes qu'il a à sa charge*).

Nous proposons que, selon les années¹, cette part variable puisse concerner 50 % à 70 % du budget global, soit un montant minimum de l'ordre de 500 euros qui pourra atteindre un niveau bien plus conséquent selon la situation du salarié concerné. Cette part variable viendrait ainsi s'ajouter à la part fixe que chacun percevra.

Nous nous attacherons notamment à prendre en compte deux problématiques que nous avons identifiées sur le terrain : les divorces qui laissent un parent seul avec ses enfants à charge et le handicap.

N'oublions pas que s'intégrer dans un collectif de travail en perpétuelle mutation demande une énergie sans cesse renouvelée lorsque l'on doit gérer au quotidien un handicap, le sien

⁽¹⁾ Chaque année, nous tiendrons compte du budget alloué au CE, des souhaits que vous aurez exprimés dans notre baromètre social annuel, et du nombre de personnes qui, l'année considérée, bénéficieront d'une valeur dite « variable » de prestations - cf. la suite de cet article.

ou celui d'un membre de sa famille. N'oublions pas non plus que tenir le rythme et progresser lorsque l'on doit faire face à un divorce demande, au-delà d'une véritable force psychologique, de faire face à de nouvelles contraintes matérielles et logistiques épuisantes lorsque l'on a des enfants à charge.

PRINCIPE n° 2 = LA TRANSPARENCE
FO Equant France revendique la mise en œuvre des prestations
réellement souhaitées par les salariés.

C'est en toute liberté que chacun d'entre nous doit pouvoir s'orienter vers des prestations « nouvelles » (bons d'achat, chèques vacances, CESU,...), ou des prestations plus classiques.

Nous pensons que personne mieux que vous ne peut exercer ce choix. Notre baromètre social servira à faire pression sur l'équipe qui gère le Comité d'Entreprise.

Bons d'achats, chèques vacances,
chèques emploi service universel ²,
voyages à prix réduits,...
C'est à vous de choisir !

Le mode de fonctionnement que nous vous proposons est le suivant :

- 1.** Chaque année « n », vous exercerez votre liberté de choix lors du premier semestre pour bénéficier de prestations dès le début de l'année « n + 1 ».
- 2.** Lorsque votre choix se portera sur des voyages à des prix réduits, l'équipe du CE négociera des prix auprès de centrales d'achats. Plus le nombre de salariés intéressés sera important, plus les prix négociés seront attractifs.

Nous vous proposons enfin de mettre en place un questionnaire semestriel pour rester au plus près des souhaits de chacun d'entre vous en matière de prestations sociales et culturelles. Ces prestations offertes par le Comité d'Entreprise doivent être en adéquation avec vos besoins et non pas en phase avec une vision dogmatique dont on ne saurait ce qui la motive.

PRINCIPE n° 3 = LA SIMPLICITE
FO Equant France souhaite que chaque salarié puisse d'un simple
premier « clic de souris » visualiser la valeur en euros à laquelle il a droit...

Pour cela, il est nécessaire que sur un écran dédié, chacun d'entre nous puisse voir immédiatement quelle sont les valeurs fixe et variable dont il bénéficie dans l'année en cours. Bien évidemment cet écran devra être mis à jour au fur et à mesure de l'utilisation des fonds.

...et d'un simple second « clic de souris » choisir
la ou les prestations dont il souhaite bénéficier.

Simplicité et transparence doivent maintenant guider l'action des élus du Comité d'Entreprise en matière d'activités sociales et culturelles.

N'en doutez pas, vos votes le 10 juin prochain auront une
importance majeure sur le mode de gestion du budget
« activités sociales et culturelles ».

⁽²⁾ Chèque Emploi Service Universel = CESU. Nous élargirons le CESU à l'ensemble des services

Trop de travail, pas assez de temps

Télétravail, critères d'évaluation et communication.

Pour chacun d'entre nous, le temps se précipite. Les mails, les appels téléphoniques ont considérablement accrus nos échanges avec notre « n + 1 », avec nos collègues et surtout, avec nos clients internes et externes. Le rapport « temps libre/temps de travail » s'est sérieusement déséquilibré.

Par ailleurs, la réduction du temps de travail à Equant France – *n'ayant pas été accompagnée d'une évolution adéquat de l'organisation du travail* – n'a pas permis de

réduire la charge de travail qui pèse au quotidien sur chacun d'entre nous.

Ceci explique pourquoi beaucoup d'entre nous ressentent un déséquilibre durable entre vie professionnel et vie privée : nous avons de moins en moins de temps à consacrer aux membres de notre famille ou à nos amis, et beaucoup d'entre nous se questionnent fréquemment sur le sens de tout cela, ainsi que sur l'auto-aliénation dans laquelle nous nous perdons parfois.

FO Equant France veut agir et propose trois axes d'amélioration : le télétravail, la fixation des critères d'évaluation des résultats et la communication.

► **Le télétravail.**

Fin mai 2008, s'est ouverte au sein de l'UES Orange France/France Télécom S.A. une négociation sur le « télétravail ». Nous voulons qu'une telle négociation soit ouverte à Equant France. Nos élus travailleront donc au sein du Comité d'Entreprise, comme au sein des réunions des délégués du personnel, à éclairer la direction sur les bienfaits d'une telle mesure d'aménagement du temps de travail. Chaque dossier traité sera l'occasion de revenir sur cette question extrêmement importante, notamment pour les cadres.

Il serait hypocrite de la part de la direction de continuer d'occulter le fait que les salariés d'Equant France, notamment les cadres et cadres supérieurs, mobilisent leurs capacités intellectuelles au travail et hors travail. Le stress est quasi permanent, alors à quoi bon rajouter à cela des contraintes logistiques pesantes ? Laissons les cadres concernés user du télétravail qui reste le meilleur moyen de compenser leur charge de travail. Le télétravail doit devenir un droit et non un passe-droit octroyé par le manager pour vous faire comprendre qu'il est content de vous. Que se passerait-il si un salarié en télétravail avait un accident qui l'handicaperait ou pire encore ? Le régime avantageux de l'accident du travail pourrait-il s'appliquer ?

Il ne faut plus nier la charge de travail des cadres de l'entreprise et leur niveau d'implication. Il est nécessaire que la direction prenne sa part de responsabilité et qu'elle développe, de temps en temps, le « mieux être » dans notre entreprise. Chacun le mérite !

► **Les critères d'évaluation.**

FO Equant France demandera des éclaircissements sur les critères d'évaluation des résultats des salariés. Nous nous appuyerons sur les récentes jurisprudences qui mettent en exergue les liens forts qui existent entre la nature de ces critères et la santé psychologique des salariés évalués. Ces critères doivent être transparents et objectifs. Dans le cas contraire, ils ouvrent la porte à toutes les discriminations possibles qui sont, il faut le rappeler, largement proscrites par le Code du travail.

Nos élus saisiront le Secrétaire du Comité d'Entreprise sur cette question pour qu'elle soit traitée en CHSCT et qu'un rapport des membres du CHSCT soit remis aux élus du Comité d'Entreprise pour avis.

► **La communication.**

FO Equant France veut aussi réduire le fossé qui existe entre la direction et ses salariés. Le manque de communication augmente la tension ressentie par tous. Il est temps changer cet état de fait.

Nous mettrons en place à la rentrée un baromètre social sur toutes les questions qui vous intéressent et porterons vos attentes et vos revendications devant la direction. La satisfaction des salariés est une condition nécessaire à leur implication et cette dernière est primordiale pour les résultats de l'entreprise.

Nos élus au Comité d'Entreprise feront entendre vos attentes.

Nos élus « délégués du personnel » joueront un rôle fondamental pour le respect de vos droits.

**L'équipe FO COM Equant France candidate aux élections
CE et DP du 10 juin 2008 :**

Hubert BONY - délégué syndical central
Hervé MAZARS - délégué syndical central adjoint
Christel COUTURE
Christophe MOISSESSON
Frédérique PIOGER
Grégory FOCHIN
Isabelle CHARPY
Jean François TREMBLAY
Karim BOURENANE
Ove LARSEN

N'hésitez pas à solliciter ces personnes, qui ont accepté de s'engager sur la liste FO Equant France. Elles sont votre relais pour faire valoir vos idées, vos suggestions, vos questions, vos interrogations et se sont engagées à vous apporter des réponses.

Réunions d'information et d'échange sur site :

- Nice salle crête bat heraklion de 13 à 14 heures
- Rennes : Room 7B432 de 13 à 14 heures
- Paris Le Galion : Salle BELL de 13 à 14 heures
- Paris E-magine : Salle Jean ANOUILH de 11 h 30 à 12 h 30

Le 10 JUIN 2008,
VOTEZ pour la liste
FO COM Equant France

***La direction doit comprendre que nous
sommes tous soucieux de notre avenir !***

Ensemble, plus proches, plus forts
Ensemble, plus proches, plus forts